

# APPEL A PROJETS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN TERRITOIRE DE CREUSE CONFLUENCE

## THEMATIQUE : ECRITURE/S

*« J'écris pour que vous sachiez ; je crie pour que vous entendiez ; je marche en avant pour que vous connaissiez la route ! »  
Flora Tristan 1846*

### Convention territoriale pour la généralisation et la mise en œuvre Du 100% EAC



*Le déjeuner sur l'herbe* de Monet revisité lors d'un atelier avec l'artiste PASCAL DAUDON (CTEAC sept 2021, bois, papiers, encres)

### La Convention d'éducation artistique et culturelle Creuse Confluence

En accord avec l'ambition du gouvernement de généraliser l'éducation artistique et culturelle en l'ancrant dans les territoires, la Communauté de communes Creuse Confluence a signé le 2 octobre 2021 avec les ministères de la Culture et de l'Education nationale, et pour 3 ans renouvelables, une Convention territoriale pour la généralisation et la mise en œuvre du 100% EAC, <sup>1</sup>coordonnée par la ville de Gouzon et associée à l'installation d'une Microfolie dans cette même commune.

Les objectifs de cette convention sont de permettre l'accès à l'art et à la culture à tous les habitants du territoire, en priorité aux enfants et aux jeunes ainsi qu'aux publics éloignés de la culture, de créer une cohésion sociale et territoriale, et « d'offrir à tous des projets de qualité permettant de mobiliser les différents acteurs artistiques et culturels » du territoire. et cela en « co-présence » avec les médiations



<sup>1</sup>lien vers le texte de la Convention: <https://www.creuseconfluence.com/images/services/ctec/convention-ctec.pdf>

numériques en s'appuyant sur la Microfolie, afin de prendre en compte les pratiques numériques des jeunes.<sup>2</sup>

Le présent **appel à projets** correspond à la deuxième année du CTEAC, la première ayant été principalement, mais pas uniquement, consacrée aux arts du spectacle et arts associés.

### **Thématique retenue: Ecrire ... mais pourquoi? pour qui? et comment?**

*« On ne peut écrire bien et sincèrement si ce n'est avec ardeur. Le corps,  
les sens doivent travailler avec l'esprit; l'expression est l'acte du corps tout entier »<sup>3</sup>  
"Écrivez pendant que la chaleur est en vous. »  
Henry David Thoreau*

- Ecrire pour conter, (se) raconter,
- Ecrire et fabuler, créer de nouvelles réalités, de nouveaux mondes possibles à la manière des « fabulations spéculatives » de Donna Haraway, <sup>4</sup>
- Ecrire pour rêver, poétiser, s'envoler, ou bien chanter,
- Ecrire pour haranguer, interpeller, dénoncer,
- Ecrire la musique et les mathématiques,
- Ecrire hors livres, sur les murs ou supports éphémères, *street writing*,
- Ecrire pour annoncer, signaler,
- Ecrire pour rapporter, faire savoir,
- Ecrire en couleur et en espace, avec son corps,
- Signes et écriture: écrire c'est dessiner ....calligraphie, écriture visuelle, leporello, BD...
- Ecrire à plusieurs, collectivement, écrire acte social,
- .....Ecrire pouvant se décliner à l'infini.....

Vos projets pourront viser des publics tant **scolaires** que **non scolaires** (périscolaires, petite enfance, publics « empêchés », aînés, tout public, grand public...). Nous sommes ouverts à tous les types de projets, des plus succincts mais percutants à ceux au long cours, pouvant se décliner sur un temps étiré.

### **Prérequis**

Les projets sélectionnés devront nécessairement comporter des ateliers et répondre aux 3 objectifs de l'Education artistique et culturelle, à savoir:

- La rencontre avec les artistes et la fréquentation des oeuvres
- L'acquisition de connaissances
- La pratique artistique

---

<sup>2</sup> Les usages numériques se sont développés lors de la crise sanitaire et les médiations numériques ont pris une place plus visible qui renouvelle le questionnement sur leur rôle, leur mise en œuvre et leur impact. Les plus récentes études sur les pratiques culturelles des Français interrogent le renforcement potentiel des pratiques culturelles numériques, et par conséquent les offres existantes ou à développer. Source: <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/L-EAC-une-politique-multipartenaire>

<sup>3</sup> Sept 1859. « We cannot write well or truly but what we write with gusto. The body, the senses, must conspire with the mind. Expression is the act of the whole man, that our speech may be vascular.» Henry David Thoreau, Journal

<sup>4</sup> « Face au nihilisme, à l'incroyance au monde et à la négation du monde, que peut faire l'artiste, sinon fabuler des mondes, inventer de nouvelles figures du vrai qui ne cessent de défaire l'identité et la forme du vrai, engendrer de nouvelles possibilités de vie, faire jaillir du Nouveau et des reliefs dans le nouveau?». P. Montebello.

**Important:** Les projets doivent avoir une portée territoriale, impliquant un ou plusieurs établissements: crèches, centre aérés, écoles, collèges, EPHAD, ou communes, et si possible être inter-générationnels. La restitution devra être la plus largement accessible à tous les habitants de la Communauté de Communes, quelle qu'en soit la forme.

## Sur quel TERRITOIRE ?



Sur le territoire de Creuse Confluence, au nord-est du département de la Creuse, en limite des départements de l'Allier, du Cher et de l'Indre.

La Communauté de communes Creuse Confluence, créée au 1er janvier 2017, rassemble les anciennes communautés de communes du Pays de Boussac, du Carrefour des Quatre Provinces et d'Évaux-les-Bains/Chambon-sur-Voueize. Elle compte 17000 habitants répartis sur 42 communes. Les structures éducatives sont les suivantes: 3 collèges, 21 écoles, un réseau RAM (assistantes maternelles) et deux MAM (maisons d'assistantes maternelles), deux micro-crèches, deux centres multi-accueil (0-4 ans), 5 centres de loisirs (ALSH), et enfin un Institut médico-éducatif, et une Maison d'enfance à caractère social. Ce sont ces publics-là, très jeunes enfants, enfants, adolescents et public à caractère social, qu'il convient de cibler en priorité, mais pas uniquement, dans un projet d'éducation artistique et culturelle territorial.

❖ **Structures culturelles de la Communauté de communes** sur lesquelles peuvent s'appuyer les porteurs de projets :

- 3 cinémas détenteurs des labels « Jeune Public » et « Répertoire et Patrimoine » Boussac, Gouzon, Evaux-les-Bains), dont un d'art et d'essai, intercommunal (Evaux)
- Une Microfolie (musée numérique et espace de réalité virtuelle) à Gouzon
- Un réseau de 12 bibliothèques plus une médiathèque intercommunale
- Une salle socio-culturelle à Evaux-les-Bains
- Des sites culturels et patrimoniaux remarquables comme le château de Boussac, la collégiale et les thermes d'Evaux-les-Bains, l'abbatiale de Chambon-sur-Voueize, la réserve nationale de l'Étang des Landes, Toulx Ste Croix ou le site de Pierres Jaumâtres...
- De nombreuses associations culturelles
- Et la présence largement ressentie de George Sand, ayant séjourné et écrit en de nombreux points du territoire..

## ❖ **Partenariats**

Dès sa première année de fonctionnement, le CTEAC a conclu des partenariats avec la Scène nationale d'Aubusson, le Centre Régional de Musique traditionnelle en Limousin, la Cité internationale de la tapisserie Aubusson, qui se poursuivront pendant toute la durée de la convention. D'autres partenariats sont en cours de construction, l'objectif étant d'impliquer les acteurs culturels du territoire dans le pilotage de projets d'éducation artistique et culturelle de belle expertise et de grande ampleur.

## Comment participer à l'appel à projets:

Pour participer, merci de remplir **la fiche de candidature ci-jointe** et d'y détailler votre projet, son budget, ses objectifs, et éventuellement les partenaires pressentis.

Votre projet peut donc concerner une ou plusieurs de ces catégories de publics:

- un public d'âge pré-scolaire
- un public d'âge scolaire dans le cadre de la scolarité (écoles, collèges)
- un public d'âge scolaire hors cadre de scolarité (mercredis, vacances, par ex)
- un public mixte
- des publics dits « empêchés » (EPHAD, IME, maison d'enfants à caractère social...)

## Calendrier

- 1. MARDI 12 AVRIL 10h-13h** Organisation d'un **Forum** de présentation du CTEAC et discussions en ligne ou en présentiel selon les conditions sanitaires, rassemblant des intervenants et personnalités de l'Education nationale (Académie de Limoges, Rectorat), du ministère de la Culture (Drac Nouvelle Aquitaine), du Département de la Creuse, les directeurs d'écoles et principaux des collèges de la Communauté de communes Creuse Confluence, les responsables de l'enfance, de la jeunesse et des écoles de Creuse Confluence, des artistes et partenaires culturels du CTEAC, et d'autres intervenants essentiels au fonctionnement de la Convention. Pour obtenir un programme détaillé de ce forum, merci d'envoyer un mail à cet effet à la coordinatrice: [mdorelbraquet@gmail.com](mailto:mdorelbraquet@gmail.com)
- 2. SAMEDI 30 AVRIL avant minuit impérativement: Réception des dossiers** comprenant: une fiche de candidature CTEAC, un CV pour chaque artiste intervenant dans le projet, et éventuellement d'autres documents choisis par vous pour illustrer votre projet (vidéos, maquettes, extraits d'oeuvres...)
- 3. LUNDI 9 MAI:** présélection annoncée et rencontres avec les artistes cette semaine-là (quelque part entre le 9 et le 16 mai) à BOUSSAC- BOURG (Communauté de Communes)

